



Étude Conseil Évaluation

# Diplôme d'université Management et animation d'équipe

## PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

- > Premier niveau d'encadrement : chef d'équipe, animateur...
- > CAP - BEP - BAC PRO - BAC+...
- > Disposant de préférence d'une expérience professionnelle de deux ans,
- > Ayant un potentiel confirmé à l'animation d'équipe.

## MODALITÉS D'ADMISSION

Les modalités d'admission figurent sur le site [www.cifal-formation.fr](http://www.cifal-formation.fr)

## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Mises en situation pratique et définition d'objectifs d'amélioration et de changement contractualisés
- Apports de concepts, cas pratiques et jeux de rôles dont le but est de favoriser l'appropriation et la compréhension des concepts
- Co-animation par différents intervenants professionnels et spécialistes

## COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Comprendre le rôle et les enjeux de la fonction.
- > Comprendre et relayer les informations et directives de l'entreprise aux personnes de l'équipe.
- > Agir en responsable chargé à la fois des aspects d'organisation de la fonction et de la cohérence du groupe.
- > Animer dans un esprit de prévention, les exigences en matière de qualité, sécurité et environnement.
- > Intégrer des pratiques efficaces dans la fonction de Chef / Animateur.
- > Mettre en oeuvre les principes essentiels de l'animation d'équipe.

## PROGRAMME

**Module 1** : Être le manager de son équipe, quels enjeux ? - 4 octobre 2021

**Module 2** : Communiquer efficacement - 5 et 6 octobre 2021

**Module 3** : Gérer son temps et ses priorités - 22 et 23 novembre 2021

**Module 4** : Motiver et faire adhérer - 24 novembre 2021

**Module 5** : Résolution de problèmes - 25 novembre 2021

Journée de synthèse (évaluations + techniques de mémoire) - 7 et 8 décembre 2021

**Module 6** : Gérer les changements - 18 janvier 2022

**Module 7** : Gérer les conflits - 19 janvier 2022

**Module 8** : Qualité sécurité et santé au travail - 3 et 4 février 2022

**Module 9** : Cadre social de l'entreprise - 15 et 22 mars 2022

**Module 10** : Mémoire - 29 mars 2022

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation est animée par des formateurs justifiant d'expériences professionnelles avérées (Enseignants-chercheurs ou professionnels du domaine)
- Apports théoriques et pratiques.
- Chaque stagiaire élaborera un Plan d'Action qui s'intégrera dans une démarche d'amélioration de l'Entreprise.
- Pédagogie active et impliquante supportée par des exemples offrant un parallèle avec le vécu des participants ;
- Exemples, exercices et études de cas.

## CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Évaluation écrite ; Rédaction et présentation orale d'un mémoire intégrant le Plan d'Action Personnel. Le Plan d'Action Personnel (PAP) s'intègre dans une démarche d'amélioration de l'Entreprise. Le mémoire constitue pour le candidat au DU l'opportunité de développer un sujet en lien avec le projet de formation et le projet professionnel.

## RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Sabine CULLMANN, Maître de conférences en sciences de gestion à la Faculté des Sciences économiques et de gestion, université de Strasbourg

## POUR EN SAVOIR PLUS

CENTRE INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION D'ALSACE - CIFAL

3 rue Sédillot - BP 44 - 67065 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 37 22 10 / Fax : 03 88 24 99 38

Demande d'informations par mail à [info@cifal-formation.com](mailto:info@cifal-formation.com) / [www.cifal-formation.fr](http://www.cifal-formation.fr)

## DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

**Durée : 112 heures**

**En 2021/22**

Référence : CSR21-0284A  
du 04 octobre 2021  
au 29 mars 2022

### Tarif

4224 € + droits d'inscription universitaire  
Nombre de participants limité à 15.

### Lieu

Université de Strasbourg -  
Service Formation Continue  
21 Rue du Maréchal  
Lefebvre  
67100 Strasbourg

### Renseignements et inscriptions

Laetitia HORVATH  
Tél : 03 88 37 22 10  
[laetitia.horvath@cifal-formation.com](mailto:laetitia.horvath@cifal-formation.com)

### Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'université sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.